



Juin 2019

Faire ensemble pour vivre Ensemble ! Oui et cette fois ... Si nous parlions argent ?



Question habitant

Bonjour,

Depuis quelques jours, de nombreux habitants nous posent des questions concernant le budget d'Espace Libre et nous en sommes ravis.

Je vais donc, à partir des questions posées par ces habitants, vous donner un maximum d'éléments sans lesquels il est impossible pour quiconque de comprendre.

Nous espérons vraiment que vous regarderez ces informations avec attention, car cela vous concerne.

Et n'hésitez surtout pas à venir me rencontrer si vous désirez un complément d'information. C'est avec grand plaisir que je vous répondrai car **échanger** est une des conditions indispensables du faire ensemble pour vivre ensemble...

Valérie PAYEN
Directrice d'Espace Libre

Dans la Navette, il est écrit concernant les chiffres d'Espace Libre ceci :

« Subvention : **243 800 €**
Mise à disposition de locaux, de personnels, de matériel dont entretien des espaces verts et fleurissement du bâtiment : **162 000 €**
Soit plus de : **405 000 €**
Alloués chaque année à Espace Libre pour financer environ 50% de ses besoins »

Pouvez-vous nous expliquer ces sommes ?

Réponse
Valérie

Dans la somme de **243 800 €**, **57 578 €** proviennent de la CAF* (montant transmis par la Mairie référence année 2017), ce qui ramène la subvention municipale à **186 222 €**.

Cette somme varie chaque année et transite par la mairie car c'est avec elle que la CAF signe le Contrat Enfance Jeunesse, lequel se contractualise uniquement avec les collectivités : mairie, communautés de communes...

Nous percevons beaucoup d'autres subventions pour les autres actions, que nous recevons directement de nos partenaires.

La somme de **162 000 €** est inexacte et ne correspond pas à la somme attestée et signée par la mairie, ce qui rend par conséquent la somme de **405 000 €** inexacte également.

Question habitant

Comment sont calculées les mises à dispositions de personnel et de locaux ?

Chaque année, NOUS TRANSMETTONS à la mairie des tableaux que nous lui demandons de compléter concernant les mises à disposition des locaux, des personnels, du car....

Réponse
Valérie

Des
exemples

RALLUMEURS
D'ETOILES



Nous demandons à la mairie toutes les dépenses liées aux écoles : eau, chauffage, entretien et réparation, salaires des agents, des *ATSEM et calculons une part rapportée au nombre d'heures d'accueils pour vos enfants le matin avant l'école, le midi, le soir, les petites et grandes vacances.

Quand nous utilisons la salle Charles IX, alors qu'elle nous est prêtée nous valorisons la mise à disposition sur la base de 180 €/jour soit le tarif auquel nous aurions dû la louer si nous étions un particulier.

Quand nous utilisons le car municipal nous prenons en compte le coût au nombre de kms parcourus.

De la même façon, nous valorisons les locaux de la gare en estimant leur valeur locative à 1 000 €/par mois soit 12 000 €/an.

Tout cela explique, mis bout à bout, une somme importante de mises à disposition que nous intégrons dans notre compte de résultats en charges et en produits au chapitre contributions en nature et en travail.

Je fais apparaître également les sommes correspondant au bénévolat quand je fais une demande de subventions;

Pour ce faire je calcule le nombre d'heures effectuées par tous les Rallumeurs d'Étoiles et le multiplie par le taux horaire brut chargé sur la base du SMIC afin de démontrer que l'engagement citoyen fait faire d'importantes économies aux contribuables.

La somme inscrite montre combien cela coûterait si l'on devait embaucher quelqu'un pour effectuer ce même service rendu aux habitants.

Ex : Trans'libre ce sont 1 400 h effectuées par des bénévoles qui représentent 15 833 € par an. Ce sont au total 5 550 heures de bénévolat, soit 62 765 € qui sont ainsi valorisés dans notre budget.

Vous comprenez pourquoi nos panneaux qui existaient aux entrées de Charleval, « Village de la Magie de la Solidarité », étaient loin d'être décoratifs tant ils incarnaient une rare et belle réalité : celle de l'impact humain et financier de la solidarité dans notre commune ! C'est ce qu'exprimaient également les Scintillantes avec plus de 2 000h de bénévolat pour faire de Charleval, le village féérique de Noël, lequel, avec ses plus de 5 000 visiteurs, contribuait énormément à la réputation de Charleval.

Pourquoi faites-vous apparaître dans votre budget les sommes liées aux contributions (mises à disposition) et au bénévolat ?

Question
habitant

Réponse
Valérie

Et bien nous devons cette rigueur aux habitants ainsi qu'à nos partenaires. Être véritablement transparent est payant car au-delà de la qualité reconnue de nos projets et actions, nos comptes présentés ainsi contribuent à la confiance nécessaire de nos partenaires publics et privés qui donnent des subventions importantes, non pas pour les besoins d'Espace Libre... mais pour répondre aux besoins d'accueils des parents pour leurs enfants et plus largement pour les besoins des habitants : les familles et nos aînés.

Lorsque je monte un dossier de subventions, je fais apparaître les contributions car ces sommes sont prises en compte pour le calcul du montant qui sera attribué. Par exemple, c'est Espace Libre qui monte le Contrat Enfance Jeunesse de la mairie afin de lui permettre de toucher des subventions qui nous sont reversées pour faire fonctionner les accueils des enfants et bien sûr, je fais apparaître ces contributions sans lesquelles l'argent donné par la CAF serait moindre et de fait ... la participation communale et celle des parents bien plus importantes .

Question
habitant

Dans la Navette, les élus font apparaître une somme correspondant à l'évaluation de la mise à disposition de locaux et de personnels uniquement pour Espace Libre. Pourquoi ?

Réponse
Valérie

Oui c'est dommage, car montrer **POUR TOUS** les mêmes coûts que ceux qu'Espace Libre a la rigueur de calculer, et pour toutes les actions qu'elles soient associatives ou municipales (*conservatoire de musique, bibliothèque...*), ferait gagner en transparence et en objectivité. Cela pourrait être synthétisé dans un simple tableau qui permettrait alors aux habitants de comparer avec des éléments comparables. Et au-delà des coûts, il serait **INDISPENSABLE** de présenter ce qui est proposé : le nombre d'activités et le nombre de personnes qui y participent et à quel prix pour les habitants, le nombre d'heures d'ouverture au public, le nombre de services proposés... En faisant cela pour toutes les actions, cela permettrait aux habitants d'apprécier comme on dit, le rapport qualité/prix, c'est à dire ici : la quantité et la qualité de services en rapport avec l'argent alloué par la municipalité dans son budget de : **3 246 679 €**

Question
habitant

*La municipalité donne une subvention d'environ : **186 000 €** à Espace Libre, plus des contributions. Pouvez-vous nous dire combien les partenaires vous donnent d'argent pour que les charlevalais bénéficient de services ?*

Réponse
Valérie

Il est effectivement essentiel de dire combien depuis des années, le travail d'Espace Libre centre social apporte à Charleval.

En effet pour pouvoir proposer autant d'activités et de services aux habitants, la subvention municipale ne suffit pas et c'est pourquoi ce sont plus de **234 000 €** recherchés en 2019 auprès de différents partenaires qui permettent aux charlevalais de bénéficier des services. La qualité de notre travail permet que nous ayons de très nombreux partenaires qui nous font confiance et c'est tant mieux pour les charlevalais, car : **SOIT** il y aurait moins de services, **SOIT** les habitants devraient payer beaucoup plus pour y accéder. Et c'est vraiment une chose que nous ne voulons pas !

L'accessibilité financière est depuis près de 30 ans au cœur de nos préoccupations et c'est pourquoi la participation demandée aux parents se fait en fonction de leurs ressources. Rien de moins que 26 tranches de ressources sont mises en place, permettant ainsi que les familles payent au plus juste.

Nous proposons également pour les adultes des tarifs différenciés : les **TARIFS VERTS** sont calculés à partir de l'indice du seuil de pauvreté en France.

Ce ne sont pas les charlevalais les plus aisés qui paient pour les moins riches mais bien les subventions recherchées auprès de nos partenaires qui compensent la différence.

Depuis des années de nombreux projets dans la commune sont nés sous l'impulsion d'Espace Libre, cela fait partie de vos missions ?

Question
habitant

Réponse
Valérie

Nous disposons de compétences en matière de pilotage de projets, de montage de dossiers de subventions et nous travaillons avec un réseau important de partenaires. Nous mettons depuis des années notre créativité et notre dynamisme au service, entre autres, de notre village que nous aimons profondément.

La passion et la combativité m'ont été transmises par **Daniel BELLAVOINE** à qui je ne cesserai jamais de rendre hommage, comme d'ailleurs beaucoup de Charlevalais.

Il m'a recrutée en 1989 et nous avons toujours travaillé ensemble car nous savions qu'avoir de vrais projets innovants est essentiel pour consolider l'avenir d'un petit village.

En effet, les réalisations qui en découlent rendent une commune attractive et c'est vital car cela contribue à donner envie à des habitants, des commerçants et autres professionnels d'y rester ou de venir s'y installer.

Question
habitant

Pouvez-vous nous dire ce qu'est vraiment un projet social et les actions qui en découlent ?

Réponse
Valérie

Nos actions :

Ouverture au public :

Du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

(Vendredi : 17h) Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h soit 36h/Sem.

Tout au long de l'année :

Ateliers de préventions santé : (Ex : dépistage acouphènes, risques de l'été, confiance en soi et retour à l'emploi, travail de la mémoire).

Pilotage du réseau des partenaires médicaux et sociaux Synergie Andelle Santé SASS.

Pilotage d'une expérimentation nationale 2019/2021 autour du bien vieillir.

Co-coordination d'une équipe de professionnels de santé

Accueils des enfants de 7h15 à 9h /de 12h à 13h30 / de 16h30 à 18h30 pendant les petites et grandes vacances de 7h15 à 18h30 soit 231 jours pour 1500 h d'ouverture et 52 366 actes (nombre d'heures d'ouverture x nombre d'enfants par heure)

Accueil de 9 jeunes en service civique

Coups de main aux associations

Permanences juridiques gratuites

Trans'libre : plus de 350 transports dans l'année

Sorties intergénérationnelles : 16

Cafés des parents avec une psychologue : 10

Bar'ouf : 12, Voisinades dans les quartiers : 10, Dansades : 6, Repas populaires : 4

Ateliers Particip'Actions : A Charleval : *ce qui est bien, moins bien et ce qu'il faudrait améliorer ou créer.*

Chaque semaine :

- Visites de convivialité auprès de nos aînés
- Ateliers numérique, Produits « faits maison », Atelier Partaj'aime
- Atelier Causerie du mardi
- Ateliers théâtre
- Ateliers Marche nordique

Pour une grande famille de 704 Adhérents ! 😊

Un Projet Social

Social au sens société, vivre ensemble

SON OBJECTIF :

 **N'EST PAS :**

*D'apporter des aides financières aux habitants, d'autres services existent pour cela : *CCAS, CAF, Département...*

 **EST :**

Le pilotage de projets et d'actions visant à améliorer la vie au quotidien des habitants, enfants, jeunes et adultes en matière de santé, d'éducation, de culture, de logement, d'environnement, d'accès aux droits, de bien vieillir...

* CCAS : Centre Communal Action Sociale
ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles
CAF : Caisse d'Allocations Familiales

Nous tenons à votre disposition naturellement le projet social qui détaille nos actions et notre budget, n'hésitez pas à demander des explications, à venir nous rencontrer lors d'un Bar'ouf, le rendez-vous des habitants chaque 1^{er} jeudi du mois de 18h30 à 20h30 ou à tout autre moment car Espace Libre est **VOTRE** centre social !

Enfin pour terminer : Dans la dernière Navette, il apparaît 424 400 € dans le budget d'investissement pour la MAISON DE SANTE.

Au nom des professionnels de santé, je vous informe que l'affectation de cette somme à la maison de santé est inexacte.